

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 61 (1920), p. 216-220

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1920__61__216_0

© Société de statistique de Paris, 1920, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Centre de la population en France.

En appliquant aux masses de population réparties sur un territoire des considérations analogues à celles qui conduisent à la notion du centre de gravité pour un système de corps pesants, on peut définir un point qu'on appelle centre de population de ce territoire. Pour simplifier, on suppose concentrée au chef-lieu la population de districts assez peu étendus, par exemple, en France, les arrondissements. On peut ainsi se représenter matériellement la détermination du centre de population : une carte de France étant tracée sur une feuille plane et rigide est chargée, aux points qui correspondent aux divers chefs-lieux d'arrondissement, de poids proportionnels à la population de ces arrondissements. Cette carte ainsi chargée sera en équilibre sur une pointe placée au centre de population.

En fait, on détermine le centre de population par ses coordonnées géographiques, latitude et longitude, en partant de la population de chaque arrondissement et des coordonnées géographiques du chef-lieu.

Voici les coordonnées du centre de population déterminé pour la France (1) d'après les résultats des recensements de 1901 et 1911 :

Années	Latitude nord	Longitude ouest	Communes
1911	47° 5' 46"	0° 2' 43"	Marmagne.
1901	47° 3'	0° 3'	La Chapelle-Saint-Ursin.

Ces deux communes sont dans le canton de Mehun-sur-Yèvre, arrondissement de Bourges, département du Cher; La Chapelle-Saint-Ursin est à 6 kilomètres de Bourges dans la direction du sud-ouest.

De 1901 à 1911, le centre de population de la France ne s'est guère déplacé que de 5 kilomètres environ dans la direction du sud au nord.

De 1801 à 1901, le centre de population ne s'était d'ailleurs déplacé que d'une vingtaine de kilomètres, dans la direction nord-nord-est. On voit que depuis cent ans il ne s'est guère éloigné du centre de figure du territoire français.

Les calculs précédents s'appliquent à la population de 1911; si on y ajoute la population de l'Alsace et de la Lorraine d'après le recensement du 1^{er} décembre 1910, on trouve : latitude nord, 47° 9' 49"; longitude est, 0° 10'. Ce point est situé à peu près à mi-distance des chefs-lieux des communes de Soulangis et de Saint-Michel-de-Volangis, canton d'Aix-d'Angillon, arrondissement de Bourges. Le centre de population des 87 départements est déplacé de 18 kilomètres environ vers l'est-nord-est quand on tient compte de l'Alsace et de la Lorraine.

Dans le *Bulletin de la Statistique générale de la France* d'avril 1920, on trouvera la répartition de la population suivant la latitude et la longitude.

Population de la France classée d'après l'altitude.

Dans le même *Bulletin* est également publié le classement de la population de la France en 1911, d'après l'altitude. Pour faire ce classement, on a admis que dans 39 départements situés en pays plat la population de chaque arrondissement pouvait être comptée à l'altitude de son chef-lieu. Dans les 48 départements montagneux, cette méthode était insuffisante, on a opéré par commune. Voici les résultats obtenus :

Moins de 50 mètres.	9.115.738	1.001 à 1.050 mètres.	91.616
51 à 100 —	10.282.063	1.051 à 1.100 —	57.955
101 à 150 —	5.071.188	1.101 à 1.150 —	40.711
151 à 200 —	4.076.485	1.151 à 1.200 —	33.558
201 à 250 —	2.499.166	1.201 à 1.250 —	33.021
251 à 300 —	1.689.010	1.251 à 1.300 —	12.352
301 à 350 —	1.360.581	1.301 à 1.350 —	6.321
351 à 400 —	1.090.531	1.351 à 1.400 —	12.606
401 à 450 —	867.126	1.401 à 1.450 —	3.726
451 à 500 —	569.144	1.451 à 1.500 —	9.807
501 à 550 —	611.651	1.501 à 1.550 —	5.659
551 à 600 —	370.790	1.551 à 1.600 —	6.421
601 à 650 —	350.783	1.601 à 1.650 —	3.392
651 à 700 —	279.119	1.651 à 1.700 —	1.203
701 à 750 —	245.733	1.701 à 1.750 —	1.409
751 à 800 —	206.540	1.751 à 1.800 —	»
801 à 850 —	191.513	1.801 à 1.850 —	759
851 à 900 —	150.756	1.851 à 1.900 —	228
901 à 950 —	129.521	Plus de 1.900 —	539
951 à 1.000 —	118.537		39.602.258

(1) *Bulletin de la Statistique générale de la France*, avril 1920, page 196, et *Recensement de 1901*, tome I, page 221.

Ainsi les trois quarts des habitants vivent à une altitude inférieure à 250 mètres, la moitié au-dessous de 100 mètres.

La commune la plus élevée est celle de Saint-Véran, canton d'Aiguilles, arrondissement de Briançon, Hautes-Alpes, à 2.040 mètres d'altitude.

Les naturalisations françaises en 1919.

Dans le *Journal officiel* du 18 juillet 1920 a été publié le rapport sur les naturalisations accordées en 1919 en France et dans les colonies ou pays de protectorat.

En France, le nombre des naturalisations s'est élevé à 389 en 1919, au lieu de 282 en 1918 et 418 en 1917; elles s'appliquent à 290 hommes et 99 femmes. Le rapport fournit des indications détaillées sur leur état civil, leur âge, leur profession et leur nationalité antérieure.

Les 389 étrangers naturalisés avaient 300 enfants, dont 239 majeurs, parmi lesquels 230 étaient déjà Français, et 61 mineurs. Parmi ces derniers, 21 sont Français de droit comme nés en France de père ou de mère nés également en France; 28 sont devenus définitivement Français parce que leur père, mère ou tuteur ont renoncé en leur nom à la faculté de répudier la qualité de Français dans l'année qui suivra celle de leur majorité; enfin les 12 autres sont devenus Français, mais ont conservé cette faculté de répudiation.

En outre, 49 femmes étrangères ont acquis par mariage la nationalité française.

Enfin, 518 individus ont été réintégrés dans la qualité de Français.

Au total, pendant l'année 1919, 1.107 personnes majeures, comprenant 452 hommes et 655 femmes, sont devenues françaises en France, en Algérie, dans les colonies ou pays de protectorat, par voie de naturalisation, de mariage, de réintégration ou de déclaration. Il faut y ajouter 980 mineurs, dont 931 sont devenus irrévocablement Français et 49 ont conservé la faculté de décliner cette qualité dans l'année qui suivra celle de leur majorité. Soit, en tout, 2.087 nouveaux Français en 1919, au lieu de 2.365 en 1918 et 2.011 en 1917.

D'après leur ancienne nationalité, ces 2.087 personnes se classent ainsi : Italiens, 531; Belges, 406; Espagnols, 260; Suisses, 167; Alsaciens-Lorrains, 133; Russes, 118, etc.

Par contre, 892 personnes ont perdu en 1919 la nationalité française par répudiation, option ou déchéance. Parmi les 254 personnes nationalisées antérieurement et déchues de la nationalité française en vertu de la loi du 18 juin 1917, il y avait 198 Allemands, 51 Autrichiens et 5 Ottomans.

Superficie et population de l'Empire allemand en 1919.

Dans l'*Annuaire statistique de l'Empire allemand* pour l'année 1919 figure, à la page 38, un tableau de la superficie et de la population de l'Empire, défalcation faite des territoires cédés en vertu du traité de paix du 28 juin 1919. *Les territoires soumis à plébiscite sont comptés comme appartenant à l'Empire*; cependant, on a exclu le territoire de la Sarre et les districts d'Eupen et Malmédy.

	Superficie en kilomètres carrés	Population en milliers (Recensement de 1910)		
		Total	Hommes	Femmes
Empire allemand : Avant	540.857.6	64.926	32.040	32.886
— Après	475.811.6	58.860	29.023	29.837
Différence	65.046.0	6.066	3.017	3.049
Dont :				
Territoires perdus par la Prusse	50.083.9	4.111	2.010	2.101
Territoires perdus par la Bavière (Palatinat).	440.3	81	41	40
Alsace et Lorraine	14.521.8	1.874	966	908

Pour la Prusse, les pertes portent sur les provinces ci-après :

	Superficie en kilomètres carrés		Population en milliers (1911)		
	Avant	Après	Avant	Après	Différence
Prusse Orientale . . .	37.002.0	34.008.9	2.064	1.900	164
Prusse Occidentale. . .	25.554.7	7.835.9	1.703	409	1.294
Posen	28.991.5	2.887.4	2.100	153	1.947
Silésie	40.335.1	39.521.4	5.226	5.151	75
Province du Rhin. . .	27.000.2	24.546.0	7.121	6.490	631

Recensement du 8 octobre 1919 en Prusse.

Le 8 octobre 1919, on a procédé dans tout l'Empire allemand à un recensement général de la population. Dans une précédente chronique (*Journal de la Société de Statistique de Paris*, février 1920) nous avons fait connaître les résultats de cette opération pour la Bavière; voici maintenant, d'après le *Deutscher Reichsanzeiger* du 16 avril 1920, les chiffres concernant la Prusse, comparés à ceux des recensements antérieurs :

Population de la Prusse (territoire actuel).

Recensement du 1 ^{er} décembre 1910	36.055.190
Évaluation au 1 ^{er} juillet 1914.	37.956.105
Recensement du 5 décembre 1917.	34.424.045
Recensement du 8 octobre 1919.	36.782.721

Les nombres ci-dessus sont relatifs à la population totale civile et militaire, à l'exclusion des prisonniers de guerre étrangers. Cependant, les militaires du front ou des pays occupés à l'étranger ne sont pas compris, les nombres de 1917 et 1919 sont par suite trop faibles. La population correspond au territoire défini par le traité de Versailles, mais *y compris les territoires soumis à un plébiscite*.

En 1910, la population de la Prusse (territoire ancien) était de 40.165.000 habitants; les cessions de territoire ont ramené ce chiffre à 36.055.000, soit une diminution de 4 millions en nombre rond.

Sur le territoire *actuel*, il y a eu : de 1910 à 1914, accroissement de 1.900.000 personnes; de 1914 à 1917, diminution de 3.502.000 personnes, par suite de l'augmentation des décès, de la diminution des naissances et de l'absence des militaires aux armées; de 1917 à 1919, accroissement de 2.360.000 unités, par suite du retour des militaires démobilisés et de 400.000 à 500.000 prisonniers. De 1914 à 1919, la diminution est de 1.173.000 personnes, cette régression porte sur toutes les provinces, sauf la Poméranie et la province du Rhin qui accusent une très légère augmentation.

Population de la Tchéco-Slovaquie (1).

Dans les frontières qui lui ont été assignées par les traités de paix avec l'Autriche et la Hongrie, et sous réserve des plébiscites prévus pour certaines régions, la superficie totale de la République tchéco-slovaque serait de 142.575 kilomètres carrés et sa population de 13.812.000 habitants, dont 6.716.000 hommes et 7.096.000 femmes.

Ces chiffres résultent de calculs effectués sur les résultats du recensement de 1910 dans l'Empire austro-hongrois. Toutes réserves faites surtout en ce qui concerne les nationalités, cette population se répartirait comme suit :

Langue parlée	Habitants	Religion	Habitants
Tchéco-slovaque	8.054.000	Catholiques romains . . .	11.837.000
Ruthène	433.000	Catholiques grecs. . . .	592.000
Polonais	278.000	Protestants	977.000
Allemand	3.829.000	Orthodoxes	3.000
Hongrois	1.071.000	Israélites.	369.000
Autres.	147.000	Autres.	34.000
Total.	13.812.000	Total	13.812.000

(1) *Bulletin de Statistique de la République tchéco-slovaque*, 1^{re} année, cahiers 1 et 2, janvier 1920.

Recensement de la Mésopotamie.

D'après une correspondance insérée dans le *Times* du 16 mars 1920, un recensement effectué il y a peu de temps en Mésopotamie aurait fourni les résultats ci-dessous :

Vilayets	Sunnites	Chrites	Juifs	Chrétiens	Autres	Totaux
Bagdad.	524.414	750.421	62.565	20.771	2.133	1.360.304
Bassorah.	42.558	721.414	10.088	2.551	8.989	785.600
Mossoul	579.713	22.180	14.835	55.470	31.180	703.378
Ensemble.	1.146.685	1.494.015	87.488	78.792	42.302	2.849.282

Michel HUBER.
